Nos partenaires

La Pastorale
CSGV
JARDINAGE • ALIMENTATION ANIMALE
VÊTEMENTS CHAUSSANTS • ARTICLES VITI-VINICOLES
4 Rue du 11 Novembre • 51500 MAILLY-CHAMPAGNE
03.26.49.41.31 • magasin.mailly@csgv.com

M. PEREIRA
9, rue Gambetta - 51500 MAILLY-CHAMPAGNE
03 26 49 45 96 - 06 08 58 68 58
03 26 49 46 45
TERRASSEMENT

hutasse olivier
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
ENERGIES NOUVELLES
POMPES A CHALEUR
CREATIONS DE SALLES DE BAINS
NEUF ET RENOVATION
Tél. 03 26 49 68 54 - Fax. 03 26 49 68 55
Ateliers - Bureaux 33 rue Gambetta 51500 MAILLY CHAMPAGNE

LABEL TOITURES
COUVERTURE ET ZINGUERIE
Site internet: www.labeltoitures.fr
Téléphone : 03 26 48 88 34
Tél port : 06 60 59 37 77
mail: labeltoitures@laposte.net
37 Rue Gambetta 51500 Mailly-Champagne

José ALAFORT
ELECTRICITE services
ARTISAN
06 13 61 43 06
2, rue Rémy Dubois
51500 MAILLY CHAMPAGNE
Tél. / Fax : 03 26 05 03 77
Siret 481 032 605 00018

Devenez partenaire
de la publication
du bulletin municipal

ICI
VOTRE PUBLICITÉ

Plus d'infos en Mairie

Bulletin municipal
édité et imprimé par la Mairie de Mailly-Champagne
date de parution 2 mars 2021
Directeur de la publication: Michel HUTASSE, Maire.

L'Écho de Mailly-Champagne

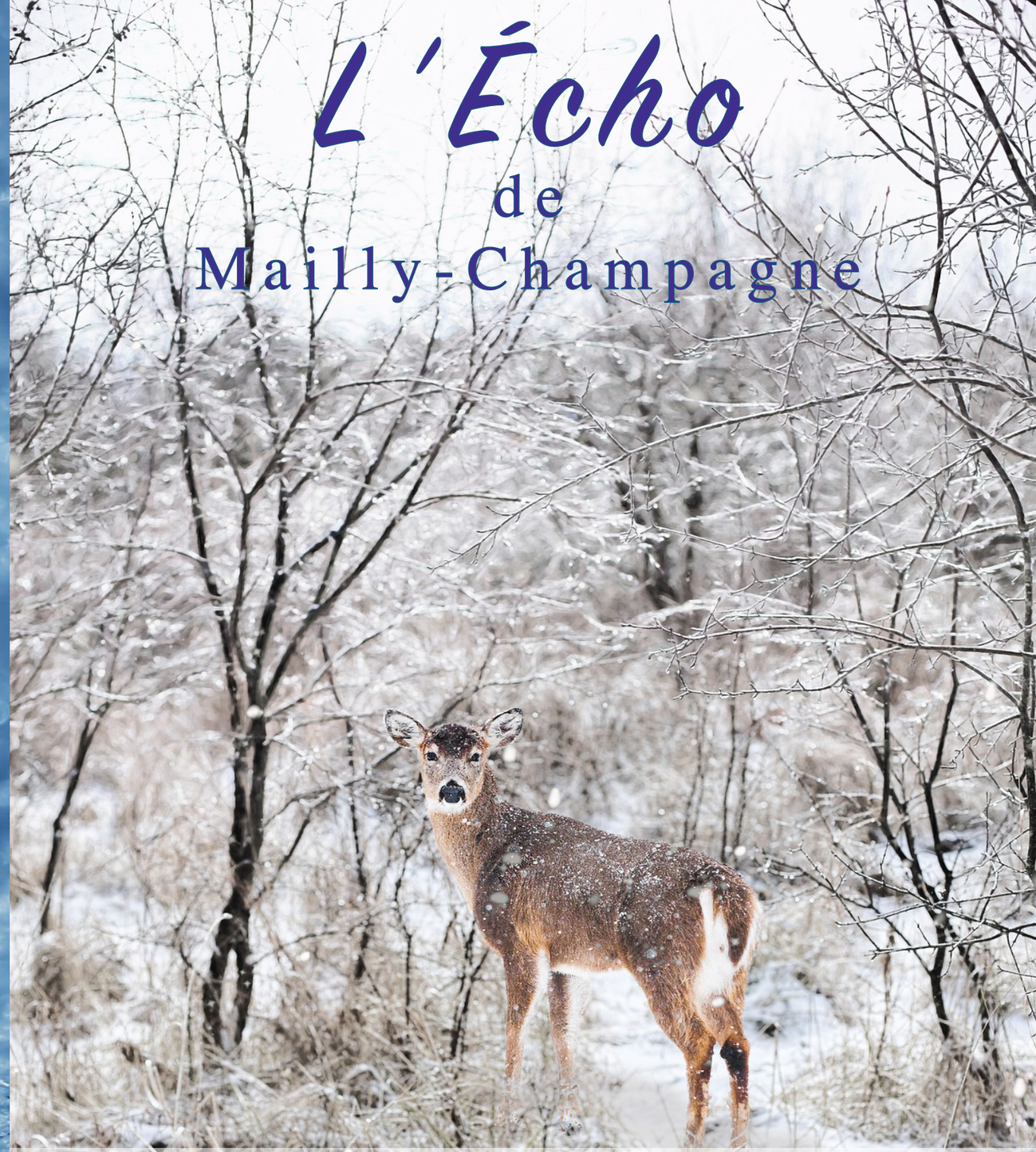

Le secrétariat de mairie
est ouvert du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30

Tel: 03 26 49 41 18

mailly-champagne.mairie@wanadoo.fr
Www.mailly-champagne.fr

N°55

De décembre 2020 à avril 2021

Sommaire

- Édito. page 1
- Recette. page 2
- Les nouveaux aménagements du cimetière. page 3
- Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims. page 4
- Histoire de notre village. page 6
- Noël à Mailly. page 8
- Le coin des associations. page 9
-Atelier radio au collège. page 10
- Infos diverses. page 11
- Parlez-vous champenois? page 12
- Rappels citoyens. Page 12
- État civil. page 14
- Les inscriptions aux écoles. page 14
- Infos pratiques. Page 15

Service de garde des infirmières

Petit mot de départ de Madame Elise SAGOT:
J'ai exercé ma profession d'infirmière avec passion et dévouement au sein de votre village ces dix dernières années.

Je vous remercie pour tout ce que vous avez pu m'apporter. J'ai décidé de mettre ma carrière entre parenthèses afin de privilégier ma vie personnelle et familiale. C'est donc tout naturellement qu'Aurélie MIRMONT, qui me remplace les week-ends et vacances depuis plusieurs mois, me succèdera en février.

Sa conscience professionnelle, sa disponibilité et ses compétences me permettent de lui transmettre sereinement le flambeau. Je vous laisse donc lui accorder la même confiance que vous m'avez témoignée pendant toutes ces années.
Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2021.

Elise SAGOT.

LES DATES	L'INFIRMIÈRE DE GARDE
04/01/21 AU 10/01/21	Hélène BEAUTRAIT
11/01/21 au 17/01/21	Elise SAGOT
18/01/21 au 24/01/21	Hélène BEAUTRAIT
25/01/21 au 31/01/21	Elise SAGOT
01/02/21 au 07/02/21	Hélène BEAUTRAIT
08/02/21 au 14/02/21	Elise SAGOT
15/02/21 au 21/02/21	Hélène BEAUTRAIT
22/02/21 au 28/02/21	Aurélie MIRMONT
01/03/21 au 07/03/21	Hélène BEAUTRAIT
08/03/21 au 14/03/21	Aurélie MIRMONT
15/03/21 au 21/03/21	Hélène BEAUTRAIT
22/03/21 au 28/03/21	Aurélie MIRMONT
29/03/21 au 04/04/21	Hélène BEAUTRAIT
05/04/21 au 11/04/21	Aurélie MIRMONT

Madame Elise SAGOT : 06.22.61.02.24

Madame Hélène BEAUTRAIT : 06.45.61.61.57

Madame Aurélie MIRMONT : 06.11.14.94.09

(Dates communiquées par les infirmières, sous réserve de changement)

Service de garde des pharmacies

Dimanche 7 mars	Pharmacie CARPENTIER à Taissy - 03 26 82 24 51
Dimanche 14 mars	Pharmacie du VIGNOBLE à Rilly-la-Montagne - 03 26 03 40 38
Dimanche 21 mars	Pharmacie LEBEL à Bouzy - 03 26 57 74 88
Dimanche 28 mars	Pharmacie de SILLERY - 03 26 49 15 16
Dimanche 4 avril	Pharmacie TONNEL à Verzy 03 26 97 91 28
Lundi 5 avril	Pharmacie TONNEL à Verzy 03 26 97 91 28
Dimanche 11 avril	Pharmacie LURQUIN à Tours sur Marne - 03 26 58 92 62
Dimanche 18 avril	Pharmacie CARPENTIER à Taissy - 03 26 82 24 51
Dimanche 25 avril	Pharmacie HATTÉ à Verzenay - 03 26 49 42 62
Samedi 1er mai	Pharmacie CARPENTIER à Taissy - 03 26 82 24 51
Dimanche 2 mai	Pharmacie CARPENTIER à Taissy - 03 26 82 24 51
Samedi 8 mai	Pharmacie de SILLERY - 03 26 49 15 16
Dimanche 9 mai	Pharmacie de SILLERY - 03 26 49 15 16
Jeudi 13 mai	Pharmacie du VIGNOBLE à Rilly-la-Montagne - 03 26 03 40 38
Dimanche 16 mai	Pharmacie du VIGNOBLE à Rilly-la-Montagne - 03 26 03 40 38
Dimanche 23 mai	Pharmacie LEBEL à Bouzy - 03 26 57 74 88
Lundi 24 mai	Pharmacie LEBEL à Bouzy - 03 26 57 74 88
Dimanche 30 mai	Pharmacie HATTÉ à Verzenay - 03 26 49 42 62
Dimanche 6 juin	Pharmacie LURQUIN à Tours sur Marne - 03 26 58 92 62
Dimanche 13 juin	Pharmacie TONNEL à Verzy 03 26 97 91 28
Dimanche 20 juin	Pharmacie HATTÉ à Verzenay - 03 26 49 42 62
Dimanche 27 juin	Pharmacie de SILLERY - 03 26 49 15 16

Ces dates vous sont communiquées par vos pharmacies sous réserve de changement. Les éventuelles mises à jour de ces services de garde seront publiées sur le site de la commune **www.mailly-champagne.fr** (rubrique santé et service de garde)

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Les fêtes sont passées et nous aurions aimé que Noël soit moins masqué et plus magique, que cette transition en une nuit, d'une année à l'autre soit également le passage d'une année de doutes, d'inquiétudes, de contraintes à une année de renaissance et de pleines activités.

Il va falloir attendre encore malgré les dispositions prises par le gouvernement et l'arrivée de vaccins dont la distribution commence timidement, faire preuve de la plus grande prudence et de discipline dans le respect des règles sanitaires pour un retour à une vie normale.

Malgré cette crise sanitaire et économique inédite et violente nous allons continuer les aménagements, les projets structurants et les investissements pour notre commune.

Cette situation rend indispensable une gestion de court terme, cela est impératif, mais gardons à l'esprit qu'une fois fait le quotidien, c'est le long terme qui est déterminant et qui donne de l'espoir et un sens à notre action.

Vous pouvez compter sur l'engagement de toute l'équipe municipale, élus et employés pour mener à bien les missions qui nous sont confiées, améliorer notre cadre de vie et vous accompagner vers le meilleur avenir possible, avec toujours l'intérêt général qui doit être le sens de notre action au quotidien.

En 2020 les manifestations culturelles, sportives et municipales qui animent notre village chaque année ont toutes été annulées. En espérant la fin des confinements et couvre-feu le plus rapidement possible, et un retour à une vie sociale normale, nous pourrons reprendre ces activités, afin de retrouver rapidement des moments de rencontres, d'émotions et de convivialités.

Personnellement, et au nom du conseil municipal, je vous souhaite tous mes vœux de bonheur de réussite de prospérité, et bien sûr de santé pour vous et vos proches pour cette nouvelle année.

Michel Hutasse

La recette

Tatin d'endive, pomme et chèvre

Ingrédients:

1 pâte brisée, 6 endives, 3 cuillères à soupe d'huile de tournesol,
1 belle pomme, 20 gr de beurre salé, 1/2 buchette de fromage de chèvre, sel.

Préparation:

- Recouvrir le fond d'une tourtière de papier sulfurisé
Couper les endives en deux dans la longueur
Les faire dorer à la poêle dans l'huile de tournesol à feu vif
Lorsque la couleur est obtenue, couvrir et couper le feu, pendant 5 minutes
Disposer les endives face coupé sur la tourtière avec la pointe au centre
Couper la pomme en 12 quartiers et les faire revenir dans le beurre
Disposer chaque quartier de pomme dans les intervalles d'endives
Saler légèrement- Couper le fromage en morceaux et le répartir
Poser la pâte brisée sur la préparation
Faire cuire à 180°C jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée
Pour démouler la tarte : à la sortie du four poser le plat de service dessus
Les retourner rapidement en les maintenant bien, ôter doucement le papier sulfurisé

recette issue du livre Champagne, Expériences Gastronomiques.

L'ouvrage « Champagne, Expériences Gastronomiques » est une méthode de dégustation originale et ludique ; plus de 1000 cuvées analysées et 12 ambiances de dégustations avec plus de 130 recettes associées pour réussir vos accords mets et vins.
Franck Wolfert (auteur), Marine Dargent - Wolfert (recettes) et Philippe Dargent (illustrations).

Le livre est en vente à Mailly-Champagne chez Franck et Marine Wolfert au 39-41 rue Félix Faure

Horaires de la Médiathèque

La médiathèque Raoul Chandelot vous accueille sur rendez-vous du Mardi au samedi aux horaires suivants :

Mardi :	10h30 à 12h30	Vendredi :	14h00 à 16h00
Mercredi :	14h00 à 18h00	Samedi :	09h00 à 12h00
Jeudi :	17h00 à 19h00		

Contact : 03 26 49 80 38 ou bibliotheque.maillychampagne@grandreims.fr

Les six bibliothèques du secteur (Beaumont-sur-Vesle, Mailly-Champagne, Trépail, Val-de-Vesle, Verzenay et Villers-Allerand) sont reliées entre elles ; ce sont 28 000 documents mis à votre disposition.

Horaires des déchetteries

Après 4 mois et demi de fermeture pour travaux, la déchetterie de Sillery rouvre ses portes à compter du lundi 25 janvier aux jours et horaires habituels, pour les particuliers comme pour les professionnels conventionnés avec le Grand Reims. Les services techniques des communes précédemment autorisés sur cette déchetterie, y seront également accueillis.

Les travaux réalisés pendant cette période ont permis de mettre aux normes le site, et d'améliorer la sécurité et les conditions d'accueil des usagers. Ainsi, la déchetterie est dorénavant équipée :

- D'un nouveau local gardien

- D'un local pour les déchets diffus spécifiques (déchets dangereux)-

- D'un local pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

- D'une aire spécifique couverte pour réceptionner les huiles de vidange et les pneus.

Le site s'est également doté de bornes d'apports volontaires supplémentaires pour les emballages en verre et les textiles.

La déchetterie de Sillery est réouverte aux horaires suivants :

Lundi, dimanche et jour férié de 09h00 à 12h00

Mardi et jeudi de 14h00 à 18h00

Mercredi, vendredi et samedi de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

La déchetterie Rilly-la-Montagne	La déchetterie de Villers-Marmery
Lundi, mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h	Lundi et mardi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h	Mercredi et vendredi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 18h	Jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

État civil

Bienvenue à ...

Esmée FORT née le 27 octobre 2020

Alba CHANTEREAU née le 7 janvier 2021

Mathys DIDIER né le 15 février 2021

Gabrielle MUSELET née le 20 février 2021

Elles et ils nous ont quittés...

Madame Jeanine CHARLIER décédée le 31 octobre 2020 à l'âge de 92 ans

Monsieur Pierre DE KEGEL décédé le 11 novembre 2020 à l'âge de 81 ans

Madame Madeleine MINET décédée le 2 janvier 2021 à l'âge de 93 ans

Monsieur Landry MATTLIN décédé le 19 janvier à l'âge de 46 ans

Madame Viviane BERNARD GRIFFAUT décédée le 23 janvier 2021 à l'âge de 76 ans

Monsieur Robert CHANDELOT décédé le 15 février à l'âge de 92 ans

Ils se sont mariés....

Hugues PEREIRA DOS SANTOS et Mathilde SAMAC le 06 février 2021

Patrick QUATRESOLS et Catherine BRACONNIER le 20 février 2021

Inscriptions aux écoles de Mailly-Champagne et Ludes

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er février 2020 et jusqu'au 26 mars 2021.

Les formulaires d'inscriptions sont à retirer et à rapporter en Mairie du lieu de résidence, un envoi par mail est possible sur demande.

Petit rappel sur le fonctionnement des inscriptions scolaires, l'inscription est obligatoire dans les cas suivants :

- Pour les nouveaux élèves arrivant à l'école ;

- Pour les entrées en petite section de maternelle (à LUDES) ;

- Pour les entrées au CP (à MAILLY).

De ce fait, si votre enfant est déjà scolarisé en maternelle à LUDES et qu'il reste en maternelle à LUDES : pas de nouvelle inscription. Si votre enfant est déjà scolarisé en primaire à MAILLY et qu'il reste en primaire à MAILLY : pas de nouvelle inscription.

Le nouvel aménagement du columbarium et du jardin du souvenir

Les deux colonnes du columbarium de chacune 8 cases rendent disponible 10 emplacements.

9 nouvelles caves urnes sont disponibles et peuvent recevoir chacune 5 urnes au maximum.

le montant d'une concession de 30 ans est de 250 €
et la vente d'une cave urne est de 550 €.

Après avoir obtenu une autorisation auprès de la mairie, les cendres des défunts pourront être versées, devant la stèle, dans un puits prévu à cet usage.

Aucun objet non-périssable ne devra être déposé (plaques, fleurs artificielles,...). Seuls les dépôts de fleurs naturelles sous forme de bouquet ou bouquet bulle seront acceptés, et ce, afin d'entretenir cet endroit plus facilement.

Un registre des personnes dont les cendres ont été déposées à cet endroit sera consultable en mairie.

Le Parc naturel régional de le Montagne de Reims

Le Parc naturel régional de le Montagne de Reims est un syndicat mixte composé de :

- 65 communes adhérentes dont la commune de Mailly-Champagne
- Des intercommunalités
- De la Région Grand Est
- Du Département de la Marne
- De la communauté urbaine du Grand Reims
- De la ville d'Epernay
- De la communauté d'agglomération de Châlons-en -Champagne

L'équipe du PARC NATUREL DE LA MONTAGNE DE REIMS est composée :

- D'un Président M. Dominique LEVEQUE, Maire d'Ay-Champagne
- D'un Directeur M. Olaf HOLM
- De 90 délégués issus des collectivités qui composent le Syndicat
- D'une équipe d'une vingtaine de personnes chargées de missions

Missions du PARC NATUREL DE LA MONTAGNE DE REIMS :

- La protection, la gestion et la restauration du patrimoine naturel, culturel et paysager
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique et social
- L'accueil, l'éducation et l'information
- L'expérimentation, l'innovation

Pour information également, ci-dessous les actions déjà réalisées pour notre commune :

. Réhabilitation du sentier pédagogique
. Exposition d'œuvres land art le long du sentier
. Inventaire du Patrimoine bâti (façades, portes, bâtiments remarquables)
. Etudes des zones humides afin d'éviter des constructions dans des parcelles non appropriées

SOURCES RECETTES : PERSPECTIVES 2021

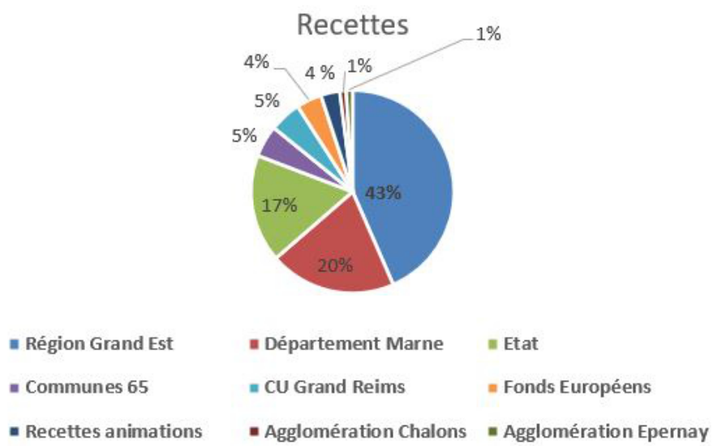

Pour information : La participation financière annuelle de chaque commune est fixée à 2.45 € par habitant et ne représente que 5 % des recettes (voir graphique ci-dessus).

En vu de sécuriser la traversée du village une limitation à **30km/h** à été mise en place, et malgré cela, de nombreux automobilistes continuent à rouler à vive allure.
Prochainement, des contrôles vitesse vont être effectués sur la traversée de la route départementale par la gendarmerie.

Des dépôts sauvages de déchets ont encore été constatés sur le territoire de notre commune.

Ceux-ci sont à la fois nocifs pour l'environnement et pour nous, très sales et très laids dans notre jolie campagne.

Et ils sont bien évidement interdits par la loi.

Les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent les dépôts de déchets d'une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 1500€.

Vols dans le village, une nouvelle vague de vols de véhicules a eu lieu dans notre village.
La municipalité vous invite à la plus grande prudence.

Rappels citoyens

Il y a beaucoup trop de crottes de chiens sur nos trottoirs et dans nos ruelles.
Lors de la promenade de votre chien, pour le bien de tous, vous êtes tenu de ramasser leurs déjections.
Arrêté municipal n°36/2017 - passible d'une amende forfaitaire de 35,00€

Pour rappel les bacs à poubelles doivent être sortis au plus tôt la veille au soir du ramassage et rentrés le jour même.

En cas de non respect de ces consignes, des sanctions seront prises.

Parc naturel régional de la Montagne de Reims

La MAISON DU PARC vous accueille à POURCY mais dispose également d'un site WEB, d'une page FACEBOOK et de nombreuses publications qui vous permettront de partir en quête de sites à découvrir et de connaître l'agenda des manifestations.

Le PARC NATUREL DE LA MONTAGNE DE REIMS renouvelle son appel à projet pour la création, restauration des haies et création de vergers.
A ce jour les conditions pour bénéficier d'une convention ne sont pas encore définies, vous pourrez vous renseigner auprès d'Alexandra PINEL à partir du 15 mars 2021.

Histoire de notre village

Raoul Chandelot, la médiathéque porte son nom, mais qui était-il ? Notable maillotin, philanthrope, faisons plus ample connaissance sur une personnalité incontournable de notre village.

Monsieur Raoul Chandelot est né le 18 octobre 1903 à Mailly-Champagne, marié à Madame Leboeuf, ils n'ont pas eu d'enfants. Il a effectué sa carrière chez Taittinger en tant que chef vigneron. Il a été maire de notre village de 1965 à 1971. Son décès est survenu le 12 Mai 1979, à cette époque Monsieur Pol Roguet était maire du village.

Monsieur Chandelot a rédigé un testament et la commune s'est vu désignée comme légataire universel

Une délibération a donc dû être prise pour accepter le legs laissé soit :

- 1 maison d'habitation située au 16, rue Gambetta
- 1 maison où se trouvait un commerce de type mercerie située au 20 rue Gambetta
- Une surface de vignes de 3.22 ha.

Le tout représentant la somme de 1.506 Millions de francs

Infos diverses

Nouvelle armoire de répartition installée rue du 8 mai.

Mais que sont ces grands rouleaux et que font ces ouvriers qui creusent et enfouissent aux abords de notre village?

La fibre optique arrive à Mailly, souhaitons lui la bienvenue.

Elle va permettre de véhiculer l'information numérique 10 fois plus rapidement que notre actuelle ADSL.

En plus d'un débit bien meilleur lors de nos navigations sur le web, celle-ci permettra d'accéder aux offres TV via votre box.

Parlez-vous champenois?

Le patois champenois existe ou plutôt il a existé. Subsistent encore quelques mots qui ont su s'intégrer, se camoufler dans notre langage quotidien, mais ils sont de plus en plus rares. Nous vous proposons un petit jeu, connaissez vous le sens de ces mots ou de ces expressions ?

1- Y avoir de l'ablé
2- Accolement
3- S'acouver
4- Agobilles
5- Ahoté
6- Anchette
7- Armoire
8- Arquer
9- Arlan
10- Argannier
11- Asteur

réponses:

1- commencer à murir pour le raisin. 2-travail consistant à accoler (ménage lessive). 3- s'accroupir. 4- ensembles d'objets hétéroclites et sans valeur (affûtiaux). 5- embourbé. 6- grand entonnoir à vin. 7- tombé des nues. 8-marcher (ex: ne plus pouvoir arquer). 9-bon à rien. 10-petit cultivateur. 11-maintenant, à cette heure.

Atelier radio au collège

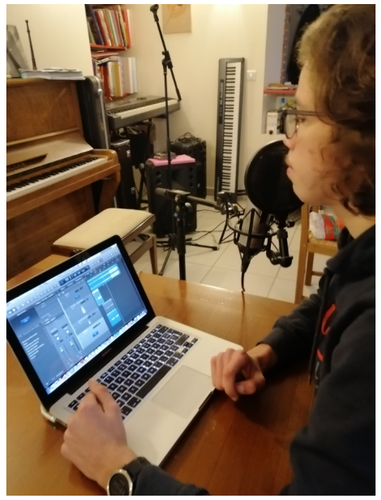

Lors de la pause méridienne, différentes activités sont proposées aux élèves du collège « La Source » de Rilly-la-Montagne.

Aujourd'hui, nous allons nous attarder sur l'atelier radio.

Cela fait maintenant plus de six ans que l'atelier radio a été mis en place par Madame Nadine SORET, professeur de français et Monsieur Stéphane BONNEVIE, parent d'élève.

« Radio La Source » produit des émissions en podcast audibles sur le site du collège et sur L'ENT. Les sujets abordés peuvent tout aussi bien traiter de la vie du collège ou d'une actualité plus globale, ou bien encore d'un sujet de société.

Les émissions peuvent prendre une forme de débats, de reportages ou d'interviews. L'objectif de cet atelier est de développer l'expression orale des participants, mais aussi de leur permettre de s'approprier l'actualité, d'apprendre à la traiter et à l'analyser.

Tous les ans, les élèves de l'atelier participent au concours régional du CLÉMI (le Centre pour L'Éducation aux Médias et à l'Information) sous l'égide du rectorat et de l'académie régionale. Nous pouvons les féliciter, ils et elles ont déjà remporté par trois fois la première place dans la catégorie web-radio niveau collège.

Cette année un peu particulière a été un véritable chamboulement dans l'organisation des enregistrements, mais l'équipe de l'atelier radio reste mobilisée et s'est organisée pour se retrouver en visioconférence tous les mercredis.

Toute l'équipe n'a pas pu suivre cette évolution et attend avec impatience le retour de l'atelier en présentiel.

Toutefois, on retrouve dans l'équipe actuelle quelques jeunes maillotins tels que Anselme, Arthur et Siméon, mais aussi Souheyl, un jeune campofloridien.

Afin d'écouter leurs productions sur le web, rendez-vous sur le site de la mairie www.mailly-champagne.fr, où vous pourrez retrouver les liens vers le site du collège.

Dans son testament, il avait demandé à ce que l'ensemble de son linge et effets personnels soient donnés au Secours Populaire, la jouissance de ses biens accordés à Madame Cugniet Georgine, sa dame de Compagnie jusqu'à son décès en 1991

Il a également légué la somme de 10 000 Francs à la Caisse des Ecoles en demandant que les intérêts annuels soient partagés entre les plus méritants, un garçon et une fille et que ceux-ci soient distribués en fin d'année, lors de l'arbre de Noël.

Il avait été convenu que le choix des deux élèves relevait d'un comité parents/enseignants.

La caisse des Ecoles a fonctionné jusqu'en 2014.

Les premiers versements effectués en 1980 représentaient la somme de 679.50 Francs par enfant, à un taux qui ferait pâlir aujourd'hui 15.10 %

- En 1986 : 679 francs
- En 1991 : 607.25 francs
- En 2000 : 411 francs

Depuis 2014, les enseignants ne peuvent plus communiquer le nom des élèves pouvant être récompensés. Devant ce fait, afin de pérenniser le legs, le Conseil Municipal a décidé d'offrir à chaque élève entrant en classe de 6eme un dictionnaire ainsi que le livre d'histoire de la Commune.

Il a également fait don de 5000 francs à l'association de musique de Mailly-Champagne

Une plaque à son effigie se trouve à l'entrée de la mairie ainsi que la liste d'autres donateurs

Noël à Mailly-Champagne

Le vendredi 18 décembre, comme chaque année, la hotte du Père Noël était pleine de cadeaux qu'il a pu offrir aux élèves des écoles de Mailly-Champagne et de Ludes.

Mailly s'est habillé pour les fêtes de nouvelles décorations du village pour le plaisir des petits, mais aussi des plus grands.

Le coin des associations

Mailly Sports

Suite aux mesures gouvernementales sur l'épidémie COVID 19 toujours en application, et en attente d'un éventuel confinement, l'association MAILLY SPORT a pris la décision, … à regret, de ne pas reprendre les activités cette saison.

Dans l'espoir de vous revoir avec plaisir parmi nous, la saison prochaine, début Septembre

Merci pour votre compréhension

Soyez prudents et prenez bien soin de vous et de votre famille

Sylvain CAPIAUX et les membres du bureau

L'association des Carnabots est dissoute.

Association incontournable de notre village, elle était présente depuis de nombreuses années notamment au 14 juillet, pour la confection et l'installation des décorations de Noël et lors du chemin des crèches.
Merci à vous, Mesdames et Messieurs, qui avez su apporter votre engagement, votre motivation et votre énergie au service de notre village.

Les activités des associations de Mailly-Champagne sont en pause jusqu'à la fin des mesures sanitaires liées à la crise de la Covid-19.